THONON
agglomération

Améliorez

le confort de votre logement !

en

ADAPTANT
votre salle de bains

ISOLANT
votre toiture, vos murs, vos planchers

REMPLAÇANT
votre mode de chauffage

De nouvelles aides avec l'OPAH 2020-2023

Opérateur mandaté par Thonon Agglomération
BONNIN DEMARCHI

Tél. 04 56 48 00 11

haute savoie le Département · Agence nationale de l'habitat · HABITER MIEUX · ActionLogement

www.thononagglo.fr

Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Thonon Agglomération, bénéficiez **d'un accompagnement gratuit** et **d'aides financières pour vos travaux**.

Vous pouvez bénéficier de ce dispositif jusqu'à début 2024.

Pour qui ?

Ces aides sont destinées **aux propriétaires occupants** (sous conditions de ressources avis d'imposition), aux bailleurs privés et aux syndicats de copropriété.

Le logement, occupé à titre de résidence principale, doit être situé sur l'une des communes de Thonon Agglomération [1].

Pour quels travaux ?

- Les travaux d'adaptation pour le **maintien à domicile :** installation de douche, monte- escaliers, rampe d'accès...
- Les travaux de rénovation énergétique pour **mieux maîtriser vos charges :** isolation des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage...
- Les travaux de salubrité et de sécurité : **mises aux normes** réseaux d'eau, de gaz ou encore d'électricité.

Sont concernés les logements de plus de 15 ans. Les travaux devront être réalisés par des professionnels labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Barème de ressources propriétaires occupants

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources annuelles : Revenu fiscal de référence
1	19 074
2	27 896
3	33 547
4	39 192
5	44 860
Par personne supplémentaire	+ 5 651

(1) *Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Draillant, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Le Lyaud, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex, Yvoire*

+ d'infos

Avant le démarrage des travaux, contactez : la SARL BONNIN-DEMARCHI
- **par téléphone au 04 56 48 00 11**
  du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- **par mail à l'adresse : contact@bonnin-demarchi.fr**

SARL BONNIN-DEMARCHI - Siret : 825 044 555 00019 - Crédit photos : Istock - Ne pas jeter sur la voie publique - Juillet 2020.